



(Brocéliande communauté / Montfort communauté / Communauté de communes Saint-Méen Montauban)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Octobre / Novembre 2025 Pays de Brocéliande

L'air de votre maison est-il sain ?

Radon : connaître le risque pour la qualité de l'air intérieur et pour sa santé – soirée de lancement et distribution de kits de mesure du radon le mardi 09 décembre 2025 à Saint-Méen-le-Grand

Le Syndicat mixte du Pays de Brocéliande et l'Agence Régionale de Santé Bretagne organisent une troisième campagne de mesure du radon auprès des habitants de Brocéliande communauté, Montfort communauté et de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban. Cette campagne démarre le mardi 09 décembre 2025 par une soirée de lancement publique à 18h30, au centre Théodore Botrel à Saint-Méen-le-Grand.

Le radon est un gaz radioactif naturel, présent sur l'ensemble de la planète à des concentrations variables selon la nature du sous-sol. Située sur un massif granitique, la Bretagne est particulièrement concernée : plus de 8 bretons sur 10 résident dans une zone où le potentiel d'exposition au radon est significatif.

Inodore et incolore, le radon se dilue rapidement dans l'air extérieur où sa concentration moyenne reste généralement faible. Dans les lieux confinés, en revanche, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées. La concentration du radon dans l'air d'un logement dépend donc des caractéristiques du sol mais également du bâtiment et de sa ventilation ainsi que des habitudes du foyer en matière d'aération et de chauffage.

Or, le radon n'est pas sans effet sur la santé. Il est reconnu comme agent cancérigène par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), susceptible d'augmenter le risque de cancer du poumon. Après le tabac, mais devant l'amiante, le radon est la deuxième cause de décès par cancer du poumon : 20% de la mortalité serait attribuable au radon en Bretagne pour ce type de cancer, contre 10% en France.

Il est donc essentiel de connaître le risque pour limiter les effets néfastes sur la santé. Dans le cadre de la campagne de mesure du radon lancée sur le Pays de Brocéliande, des kits de mesure sont gratuitement mis à disposition des particuliers. Il suffit de placer le kit dans une pièce régulièrement occupée du rez-de-chaussée pendant deux mois minimums en période de chauffage (saison hivernale).

Les kits seront distribués à l'occasion de la soirée de lancement du 09 décembre 2025. L'entrée est libre. Les associations Capt'Air et Approche Eco Habitat assureront l'animation de cette réunion, en lien avec les services Santé et Conseil Rénov'Habitat du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande. Des solutions simples seront présentées pour remédier au radon, ainsi que les possibilités d'accompagnement pour les foyers fortement exposés.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les modalités d'obtention du kit de mesure, rendez-vous sur le site internet du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande, rubrique Actualités.

Contact : conseil.renov.habitat@pays-broceliande.bzh – 0800 725 635 (numéro vert gratuit)



Légende de la photo : Bernard Piedvache, Président du Syndicat mixte du Pays de Brocéliande et Pierre Guillouet, Vice-président en charge de la santé & services présentent l'affiche de la campagne 2025-2026 et le kit de mesure.